



CONVOCATION DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES MUNICIPALE ET BOURGEOISIALE

Les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale sont convoquées à la **salle bourgeoisiale de St-Martin** le

MARDI 13 DECEMBRE 2022 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Décisions fiscales applicables à l'exercice 2023
3. Plan financier 2023-2026 de la Municipalité ; Présentation
4. Budget 2023 de la Municipalité ; Présentation
5. Budget 2023 de la Municipalité ; Approbation
6. Prolongation de trois ans des zones réservées au sens de la LAT ; Décision
7. Informations communales
8. Divers

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Plan financier 2023-2026 de la Bourgeoisie ; Présentation
3. Budget 2023 de la Bourgeoisie ; Présentation
4. Budget 2023 de la Bourgeoisie ; Approbation
5. Divers

Les budgets et plans financiers de la Municipalité et de la Bourgeoisie peuvent être consultés au greffe communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale, peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 17 novembre 2022

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTIN

ALAIN ALTER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal